

# ISRAËL

Il n'existe pas d'organisme officiel dédié au livre en Israël et hormis les quelques chiffres disponibles auprès de la Bibliothèque nationale<sup>1</sup>, les seules données officielles concernant l'édition émanent du Bureau national des statistiques et datent de 1999. L'essentiel des données mentionnées dans cette étude provient :

- du rapport du BIEF<sup>2</sup> réalisé sur la base d'entretiens menés avec une trentaine de professionnels du secteur (éditeurs, librairies, agents, etc.) et des archives de journaux ;
- de la réponse de l'Ambassade de France en Israël au questionnaire sur le marché du livre israélien en 2008.

## 0) DONNEES GENERALES

Population : 6,8 millions d'habitants<sup>3</sup> (2007)

PIB : 140 milliards USD<sup>4</sup> (2005)

### Pratiques de lecture :

Les israéliens sont considérés comme de gros lecteurs : 35 millions de livres sont vendus chaque année pour une population de 6,8 millions d'habitants.

En 2006, selon le Bureau des statistiques israélien, la dépense moyenne d'une famille en livres, journaux et papeterie est de 83 shekels par mois (soit environ 15 euros).

D'après un sondage réalisé par i-Geo<sup>5</sup>, 63 % des personnes interrogées ont acheté un livre en 2006. Les groupes sociaux qui lisent le plus de livres (jusqu'à cinq par mois) font partie des catégories socioprofessionnelles élevées et des habitants des zones rurales.

Pour certains éditeurs, le lectorat israélien serait majoritairement féminin, âgé de 35 à 65 ans, appréciant une littérature de qualité, respectueux des auteurs et de la création littéraire en général<sup>6</sup>. Ils estiment aussi que c'est une minorité de la population qui concentrerait les plus gros achats de livres : l'élite achèterait en moyenne 2 livres par mois, alors que la majorité de la population lirait très peu.

## 1) SYSTEME DE PRIX

En Israël, il n'existe pas de politique de prix fixe du livre. Le marché du livre israélien n'est soumis à aucune forme de régulation.

Les promotions libres sont un véritable problème pour les éditeurs car elles influent considérablement sur les prix. Les éditeurs estiment que le prix du livre est égal à quatre fois son prix de revient, c'est-à-dire « *un prix relativement élevé, prenant en compte de probables ventes promotionnelles qui abaisseront le prix de vente d'un tiers en moyenne* »<sup>7</sup>. Certains éditeurs déplorent même devoir vendre des livres à perte, en particulier les livres dont le prix est élevé,

<sup>1</sup> The Jewish National & University Library (JNUL).

<sup>2</sup> *L'édition en Israël*, BIEF, mars 2008.

<sup>3</sup> Sous la direction de B. Badie et S. Tolotti, *L'Etat du monde 2008*, La Découverte, Paris, 2007 ; Banque mondiale.

<sup>4</sup> Ministère des Affaires Etrangères, 2005.

<sup>5</sup> Publié dans le journal *Haaretz*, 13.6.2007.

<sup>6</sup> *L'édition en Israël*, BIEF, *ibid.*

<sup>7</sup> *L'édition en Israël*, BIEF, *ibid.*, p.10.

comme les beaux livres, uniquement pour participer aux ventes promotionnelles. De fait, un livre se vend en moyenne au prix de 45 shekels (environ 8 euros). Toujours selon les éditeurs, l'acheteur en vient à oublier la notion exacte du prix du livre à cause de la forte publicité autour des promotions. Quant aux auteurs, ils se trouvent être les premiers lésés puisque certains reçoivent des sommes ridicules, parfois 1 shekel (à peine 20 centimes d'euros) pour un exemplaire, à cause des ventes promotionnelles fréquentes et des ventes en lots.

Le mode de détermination du prix du livre est actuellement discuté en Israël. Il faut noter ici le rôle joué par le poste auprès des partenaires du P.A.P. « Eliezer Ben Yehuda » qui regroupe une trentaine d'éditeurs, dans la réflexion menée en faveur du prix fixe. Une première sensibilisation autour d'une loi sur le prix fixe s'est manifestée en 2006 au cours de la célébration des 10 ans du programme « Ben Yehuda », grâce à la rencontre inédite en Israël de l'ensemble des professionnels (éditeurs, libraires, critiques...), et plus particulièrement grâce à une communication en hébreu des textes afférant au modèle français en matière de régulation du livre. En 2007, en même temps que la concurrence fait rage entre les deux chaînes de distribution, *Steimatzsky* et *Tzomet Sfarim*, de plus en plus d'éditeurs s'interrogent sur le bien fondé d'une loi de fixation des prix. L'annonce de l'invitation d'Israël au salon du livre de Paris devient prétexte à accélérer le mouvement, en prévision du séminaire d'éditeurs organisé en amont à l'initiative du BIEF : le thème central en sera la loi Lang ; 30 éditeurs israéliens y participeront. En même temps se constitue un lobby, présidé par la directrice des éditions *Schoken*, également présidente de l'association des éditeurs. En janvier 2008 a lieu la première commission parlementaire sur la question, présidée par le député Melchior, qui vient de faire adopter une loi de soutien aux bibliothèques publiques et qui s'empare alors de la question du prix fixe en incitant les professionnels à déposer dans l'urgence un projet de loi. Six mois plus tard, le passage de l'ancien ministre français J. Lang en Israël donne lieu à une nouvelle rencontre, où, cette fois, de nombreux écrivains et journalistes sont présents ; mais, alors que la majorité des professionnels présents semblent s'accorder sur le bien fondé de la promulgation d'une loi relative au prix du livre, un mouvement contradictoire, issu du lobby initialement constitué, s'élève en dénonçant l'inutilité d'une telle loi sur le marché israélien, si elle n'est pas d'abord précédée par une dénonciation de la concurrence déloyale menée par la chaîne *Tsomet Sfarim* (associée au premier groupe éditorial du pays) ; une plainte en ce sens est d'ailleurs déposée auprès des autorités compétentes en septembre 2008. Aucun mouvement n'a été noté depuis. Le poste, en coopération avec le BIEF se propose d'initier une nouvelle rencontre à Jérusalem, où se tiendra la prochaine Edition Annuelle de la Foire internationale du Livre, en février 2009<sup>8</sup>.

Les éditeurs israéliens ne sont pas tous d'accord sur les chances de réussite d'une loi sur le prix unique sur le marché du livre. Pour beaucoup cette loi a peu de chance d'être retenue par le Parlement au vu de la situation politique actuelle. Certains dénoncent le côté utopique d'une telle loi, pour un pays comme Israël. D'autres affirment qu'il n'est pas nécessaire de mener d'action réglementaire et que les difficultés du marché actuel se solutionneront d'elles-mêmes.

Quant aux éditeurs favorables à la loi, ils s'accordent dans l'ensemble à penser que cette mesure ne baissera pas le prix des livres mais rendra au consommateur la liberté de choix puisque d'un côté, ce dernier décidera où il veut acheter – dans une librairie indépendante ou dans une des chaînes de librairies du marché - de l'autre, il choisira le livre selon son goût, et non en fonction du prix<sup>9</sup>.

Les directeurs des grandes chaînes quant à eux rétorquent que toute tentative de mise en place d'une telle loi entraînera une augmentation immédiate des prix et portera préjudice au consommateur.

---

<sup>8</sup> Réponses au questionnaire envoyé à l'Ambassade de France en Israël, 2008.

<sup>9</sup> *L'édition en Israël*, BIEF, mars 2008

Si des divergences de points de vue existent sur la nécessité de mettre en place une loi sur le prix fixe du livre, tous les acteurs semblent en revanche s'accorder sur le besoin de baisser le taux de TVA sur le livre.

## 2) AUTRES DISPOSITIFS

### - TVA

Le taux de TVA pour les livres est le même que pour les autres biens ; il s'élève à 15,5 %.

### - Subventions et aide à l'édition et à la librairie

Il n'existe pas en Israël d'organisme institutionnel dédié au soutien à l'édition. Toutefois, des aides proposées par d'autres organismes existent<sup>10</sup> :

- L'association des éditeurs apporte une aide logistique (comme les achats groupés de papier ou la représentation à l'international). Elle attribue également 4 prix littéraires dotés de 10 000 à 50 000 shekels (de 2 045 à 10 225 euros)
- La Loterie nationale possède un département de soutien à l'édition. Chaque année, une cinquantaine de titres sont soutenus, qui concernent en particulier les projets coûteux tels que livres d'art, œuvres complètes d'un auteur, etc.

Enfin, il faut citer les instituts d'aide à la traduction, soit :

- L'« Institut de traduction de l'hébreu vers les langues étrangères » - véritable agence nationale de droits, représentant aujourd'hui près de 200 auteurs et à l'origine de plus de 1000 œuvres traduites ;
- L'Institut de traduction des chefs d'œuvres du patrimoine international en hébreu : créé depuis 35 ans, il apporte un soutien à la traduction (pour la totalité des coûts) aux éditeurs volontaires ;
- Les soutiens apportés par les différentes représentations étrangères, dont le bureau du livre au sein des services culturels de l'ambassade de France qui est le plus actif (près d'un millier de titres traduits du français ont été soutenus depuis 1995, soit dans le cadre du programme d'aide à la publication « Eliezer Ben Yehuda », soit à travers la commission à l'extraduction du Centre National du Livre).

## 3) PRODUCTION

Selon les estimations des éditeurs, 80 nouveaux titres arrivent chaque semaine en librairie<sup>7</sup>. Cette abondance s'explique par la baisse du nombre d'exemplaires vendus pour chaque titre. Dans le passé, il fallait atteindre 20 000 exemplaires vendus pour figurer dans la liste des meilleures ventes. Aujourd'hui ce seuil est tombé à 5 000 pour un ouvrage de fiction et 3 000 exemplaires pour un ouvrage de non fiction. Ceci a pour origine la baisse générale du nombre d'acheteurs par titre publié.

### Evolution du nombre de nouveaux titres enregistrés au *Legal Deposit Department* du JNUL

	2004	2005	2006	2007
Livres	6 436	6 840	6 866	5 850
Périodiques	884	915	1 141	1 500
Autres supports (CD et cassettes)	881	650	673	510
TOTAL des nouveaux titres	8 201	8 405	8 680	7 860

Source, JNUL, 2004-2007

## 4) VENTES

<sup>10</sup> Réponse de l'Ambassade de France en Israël au questionnaire sur le marché du livre, 2008.

Chaque année, il se vend en Israël 35 millions de livres tous domaines éditoriaux confondus. Le chiffre d'affaires de l'édition israélienne s'élève à 2 milliards de shekels en 2006 (soit environ 360 millions d'euros)<sup>11</sup> : 38 % pour les livres scolaires, 33 % pour la littérature générale, 15 % pour les livres religieux, 10 % pour les livres d'occasion, 4 % pour les encyclopédies et les dictionnaires.

## 5) REPARTITION DES VENTES PAR CIRCUIT

### Evolution de la répartition des ventes par circuit

	2003	2007
Maisons d'édition commerciales	48,0 %	56,0 %
Gouvernement et institutions gouvernementales	13,2 %	9,0 %
Institutions éducatives (écoles, collèges, lycées et universités)	5,0 %	5,0 %
Associations, fondations, musées, communautés et autres organisations	16,3 %	17,0 %
Auteurs lui-même	17,5 %	13,0 %

Source : JNUL, 2003, 2007

## 6) INDICATEURS DE CONCENTRATION

On note une multiplication des partenariats entre maisons d'édition indépendantes et grands groupes ces dernières années. « La nécessité de réduire les coûts de production et de bénéficier d'une meilleure distribution est le plus souvent à l'origine de ce phénomène » (BIEF, 2008).

### - L'édition

Le paysage éditorial israélien se caractérise par sa concentration et un petit nombre d'acteurs dominant le marché :

- Suprématie de trois maisons d'édition, dont deux d'entre elles sont le résultat du regroupement de plusieurs éditeurs antérieurement indépendants : Kinneret/Zmora/Dvir (6 500 titres au catalogue, 250 publications par an), Yédiot Ahronoth (2 500 titres dont 300 publications par an) et Keter Sefarim (1 600 titres dont 80 publications par an) ;
- Six maisons indépendantes de taille moyenne à vocation généraliste dont la plupart sont issues de structures familiales installées en Israël dès les années 1920, dont les plus importantes sont Am Oved (2 000 titres au catalogue et 100 titres publiés par an), Hakibbutz Hameurad (4 000 titres dont 160 publications par an) et Schoken (1 000 titres dont 50 publications par an) ;
- une dizaine de maisons à vocation universitaire comme Magnes (3 000 titres au catalogue et 60 publications par an), Les éditions de l'Université Ouverte (1 500 titres) ou Les Presses Universitaires de Bar-Ilan (700 titres) ; Elles publient également un certain nombre de périodiques pouvant aller jusqu'à une quinzaine de titres.
- une vingtaine de petites maisons indépendantes publiant moins d'une cinquantaine de titres par an.

### - La diffusion

Le circuit de la distribution en Israël se concentre autour de 2 chaînes de librairies, chacune associée à l'un des 3 premiers éditeurs cités plus haut : la chaîne *Steimatzsky* (55 % du marché de la distribution) et la chaîne *Tzomet Sfarim* (35 %). La concurrence acharnée qui se joue entre elles et

<sup>11</sup> Source : journal *Haaretz*, 23.01.2006, d'après les données publiées par la *Credit Information Association* du groupe Gaon Shukey Hon. Taux de change retenu pour cette étude : 1 shekel = 0,18 euro.

qui se manifeste essentiellement par la vente promotionnelle à outrance, entraîne la fermeture de quelques librairies indépendantes et l'affaiblissement des petits éditeurs. Au final, on constate un assèchement de l'offre. La politique de la chaîne *Tzomet* est claire : vendre le maximum de livres, le moins cher possible. Chacune des deux chaînes s'accusent mutuellement de vendre prioritairement les publications des éditeurs auxquels ils sont associés.

La vente en ligne est en progression particulièrement vers les clubs d'abonnés, pratiquée par de plus en plus d'éditeurs. Elle reste toutefois marginale par rapport à la vente en magasins.

Le moment fort de la profession est « La semaine du livre hébreu », qui se déroule la première semaine du mois de juin de chaque année et se tient sur l'ensemble du pays. Organisé par l'association des éditeurs israéliens, c'est un rendez vous unique où nombre d'israéliens dépensent plus de la moitié de leur budget livre annuel.

## **8) BIBLIOTHEQUES**

D'après les données du Ministère de l'Education, le taux de lecteurs inscrits dans les bibliothèques publiques en 2005 s'élevait à 15 % de la population. En 1993, il était de 18 % et en 1985, 23 %. Même si la loi s'engage à satisfaire le service de prêt gratuit, la majorité des bibliothèques est obligée, aujourd'hui, de faire payer des frais d'abonnements de 250 shekels (45 euros), afin de s'autofinancer.

En juillet 2007, une révision de la loi concernant les bibliothèques publiques en Israël a été adoptée. L'Etat subventionnera à 50 % le budget des bibliothèques publiques en Israël (actuellement, l'Etat ne participe qu'à hauteur de 10 %), pour un total de 85 millions de shekels par an. Cette mesure prendra effet progressivement et s'étalera sur six ans. Les autorités municipales devront subventionner la deuxième moitié du budget, c'est-à-dire 85 millions de shekels supplémentaires, d'où un total de 170 millions de shekels par an (30,6 millions d'euros).

## **9) PRIX**

Le prix moyen d'un livre en Israël est d'environ 80 shekels (14,4 euros) pour un livre de littérature et de 50 shekels (9 euros) pour un livre de jeunesse en 2007 ; en 2000, il était respectivement de 55 shekels (13,5 euros) et 30 shekels (7,3 euros).